

2.12 Communication 2

SOB2012 - NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUMEHoraire 24 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Marie LEQUEUX	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Marie LEQUEUX Evelyne PARDONGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- **Identifier et analyser une situation de communication professionnelle** en tenant compte du contexte, des interlocuteurs, des objectifs poursuivis et des contraintes propres au milieu professionnel.
- **Adapter sa communication orale et écrite** au destinataire, à l'objectif et au contexte, en utilisant un registre, un vocabulaire et un niveau de formalité appropriés.
- **Produire différents écrits professionnels** utilisés dans les secteurs de la bibliothèque et de la documentation, en respectant leurs objectifs, leurs codes, leur structure et les règles de communication professionnelle.
- **Communiquer oralement dans différentes situations professionnelles** en transmettant une information de manière claire, structurée, concise et compréhensible et en adoptant une posture adaptée.
- **Choisir et utiliser de manière pertinente les supports et outils de communication** en fonction du message à transmettre, du public visé et du contexte professionnel.
- **Mobiliser des compétences relationnelles et comportementales favorisant une communication professionnelle efficace** notamment l'écoute, l'adaptation à l'interlocuteur, la collaboration, l'assertivité et la prise en compte du feedback.
- **Porter un regard critique sur ses propres pratiques de communication** afin d'identifier leurs forces, leurs limites et les ajustements nécessaires dans une perspective d'amélioration professionnelle.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques
- S'exprimer et se faire comprendre, dans différents environnements professionnels, par des méthodes et moyens oraux, écrits et bureautiques adaptés
- Concevoir et réaliser des opérations de communication ou de marketing à destination des publics cibles

Interagir avec son milieu professionnel

- Appréhender le contexte professionnel

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Développer sa culture générale
- S'ouvrir aux événements extérieurs et aux nouveautés tant en ce qui concerne son propre métier que ce qui intéresse ses publics cibles.

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2012-A212Z — Communication 2	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2012-A212Z — Communication 2	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2012-A212Z — Communication 2	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Exercice 1 = 25% de la note finale

Exercice 2 = 25% de la note finale

Exercice 3 = 25% de la note finale

Exercice 4 = 25% de la note finale

Moyenne arithmétique appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN2012-A212Z	Première session : évaluation continue. 4 exercices (écrits et/ou oraux) comptant chacun pour 25% Deuxième session : l'étudiant représentera les exercices (écrits et/ou oraux) pour lesquels il est en échec.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.